



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

DCSP/SDMIS/DAJ/N°

Affaire suivie par : CD Emmanuel MORIN

☎ : 01.49.27.33.03

CDEF Pierre MAILLARD

☎ : 01.40.07.27.50

✉ : emmanuel.morin@interieur.gouv.fr

Paris, le **09 JAN. 2013**

0000005

NOTE DE SERVICE

à

**Mesdames et messieurs les directeurs départementaux
de la sécurité publique**

S/c de mesdames et messieurs les préfets
(y compris DOM)

S/c de monsieur le préfet de police des Bouches-du-Rhône

S/c de messieurs les préfets délégués pour la sécurité et la défense

Monsieur le chargé de mission
coordonnateur des services de sécurité intérieure en Corse

Messieurs les directeurs de la sécurité publique

S/c de monsieur le haut commissaire
de la République en Nouvelle Calédonie

S/c de monsieur le haut commissaire
de la République en Polynésie française

S/c de monsieur le préfet de Mayotte

OBJET : Observations et commentaires sur la délinquance constatée en 2012

REFERENCE (s) : Note de service DCSP/SD EPAI/ DSIO/ N°000054 du 14 avril 2010 relative à la réforme des indicateurs d'évaluation de la délinquance constatée et de l'activité judiciaire ;

Note de service DCSP/SD EPAI/ DSIO/ N°000147 du 21 octobre 2010 relative au changement d'appellation de l'agrégat de délinquance de proximité.

La circulaire ministérielle du 12 février 2010 relative aux nouveaux outils statistiques de la délinquance a défini les règles de présentation et d'exploitation de l'état 4001 sur lesquelles il convient de vous appuyer pour rédiger le rapport annuel relatif aux observations et commentaires sur la délinquance constatée en 2012, que vous adresserez à la division des activités judiciaires pour le **28 février 2013**.

Ce document devra impérativement être décliné selon le plan indiqué ci-dessous. Il reprendra, en commentant l'évolution des différents indicateurs et agrégats, la synthèse au niveau **départemental** de la délinquance constatée et de l'activité judiciaire dans les circonscriptions de sécurité publique relevant de votre autorité.

L'envoi de rapports par circonscription est proscrit.

1- Evolution de la délinquance constatée (sur 3 ans)

1.1. : L'indicateur de pilotage des services

- évolution globale
- évolution par item

1.2 : Les agrégats de l'OND

► Les Atteintes aux Biens

- évolution globale
- évolution par item

► Les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique

- évolution globale
- évolution par item (non crapuleuses, crapuleuses, sexuelles, menaces)

► Les Infractions Economiques et Financières

- évolution globale
- évolution par item

Au sein de chaque item, les index qui connaissent une évolution particulièrement remarquable à la hausse ou à la baisse feront l'objet d'un commentaire particulier.

2 L'activité judiciaire (sur 3 ans)

2.1 Analyse des faits élucidés, mis en cause et taux d'élucidation par agrégat

- *L'indicateur de Pilotage des Services*
- *Les agrégats de l'OND*

2.2 Action en matière de lutte contre les stupéfiants

- Trafics et revente sans usage de stupéfiants (FE index 55)
- Usage simple et usage/ revente de stupéfiants (FE index 56 et 57)
- Ratio trafics/ Usages et usages reventes [index 55 / (index 56 + index 57)]
- les saisies de stupéfiants

2.3 Analyse des indicateurs de la PTS (2012)

- Taux de signalisation papillaire des mis en cause
 - global
 - par circonscription
- Taux de signalisation génétique des mis en cause
 - global
 - par circonscription
- Taux de transport sur les vols par effraction
 - global
 - par circonscription

- ▶ Nombre de traces identifiées d'origine papillaire 2010/ 2011/ 2012
 - global (toutes infractions y compris les DVV/ cambriolages)
 - par circonscription (toutes infractions y compris les DVV/ cambriolages)
- ▶ Nombre de traces identifiées d'origine biologique 2010/ 2011/ 2012
 - global (toutes infractions y compris DVV/ cambriolages)
 - par circonscription (toutes infractions y compris DVV/ cambriolages)

3 Les acteurs de la délinquance (sur 3 ans)

3.1 Majeurs / Mineurs

3.2 Français / Etrangers

3.3 Hommes / Femmes

4 Les caractéristiques géographiques et temporelles de la délinquance

4.1 Analyse géographique

4.1.1 Répartition par circonscription des infractions de l'IPS (2012)

4.1.2 Evolution par circonscription des infractions de l'IPS (sur 3 ans)

4.2 Analyse temporelle par circonscription (2012)

4.2.1 Répartition mensuelle des infractions de l'IPS

4.2.2 Répartition par jours de la semaine des infractions de l'IPS

4.2.3 Répartition par tranches horaires des infractions de l'IPS

5 Annexes

5.1 Une courte analyse (2 pages) portant sur les vols par effraction, notamment dans les résidences (évolution, butins recherchés, modes opératoires, profil des auteurs...), ainsi que sur la cellule anti cambriolages (dispositif mis en place/ activité/ résultats obtenus) ;

5.2 Une courte analyse portant sur l'évolution des vols avec violences, l'apparition de phénomènes nouveaux en ce domaine (ex : « arrachages » de colliers...) et les dispositions prises pour y faire face ;

5.3 Une courte analyse (2 pages) portant sur la police technique et scientifique (dispositif mis en place/ points forts/ points faibles/ perspectives) ;

5.4 Pour les départements concernés une courte analyse (2 pages) portant sur le groupe spécialisé d'investigation sur les bandes (dispositif mis en place/ activité/ résultats obtenus) ;

5.5 Pour les départements qui en ont été dotés en 2012, une courte analyse qualitative sur les Zones de Sécurité Prioritaires.

Vous vous attacherez, dans les commentaires formulés, à dégager les facteurs explicatifs des évolutions constatées et à mettre en évidence les bonnes pratiques qui ont pu être initiées au plan local pour mieux lutter contre les différentes formes de délinquance.

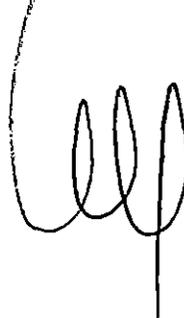
Le commentaire annuel devra être adressé dans les délais prescrits sous format papier à la Division des Activités Judiciaires.

Un exemplaire devra par ailleurs être remis au BDSIT de votre département pour être déposé au format numérique sur le serveur FTP de la DCSP (<ftp.dcsp.dgpn.mi/dcsp-daj>). A cette fin le BDSIT créera, si ce n'est pas encore le cas, dans le répertoire DCSP-DAJ un sous-répertoire DDSPXX correspondant au numéro de département afin d'y déposer les fichiers nommés comme suit : DDSPXX-Commentaires délinquance 2012.

Les divisions des activités judiciaires (DAJ- **Capitaine Alexandre COTTO** au ☎ 01.40.07.69.88) et des systèmes d'information opérationnelle (DSIO- **Capitaine David MANDRET** ☎ 01.49.27.27.79) se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

La division des systèmes d'information opérationnelle est notamment en mesure d'apporter toute assistance utile aux services qui éprouveraient des difficultés pour collecter et exploiter les données statistiques au format prescrit.

Pascal LALLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a vertical line at the end, positioned below the printed name 'Pascal LALLE'.